



Association des usagers du **P**ort de **P**laisance d'**A**rzal-**C**amoël
Adresse : Capitainerie du port D'Arzal 56190 ARZAL
Email : appac56@free.fr Site web : www.appac56.info

COMPTE-RENDU DU CA DU 24 FEVRIER 2017

Présents : Philippe TORRES, Xavier TIRARD, Bernard COUSSEAU, Philippe DIOT

Ordre du jour :

1. Informations générales
2. Trouver une solution pérenne à nos problèmes de mails
3. RC de l'association et donc responsabilité des membres du CA et du président lors des sorties
4. Mise au point des relations avec la commission devant rédiger le règlement intérieur avant de lancer une première rencontre
5. Site Internet : Section des bateaux à vendre
6. Questions diverses

1. Informations générales

Bernard COUSSEAU (Trésorier) et Philippe TORRES (Président) ont la signature sur le compte bancaire de l'APPAC.

Point cotisations : au 24 février nous comptons 105 adhérents à jour de leur cotisation 2017.

Mise à jour de la liste des adhérents. La liste référence est tenue par le Trésorier qui transmet régulièrement cette liste au secrétaire pour actualisation des listes de diffusion. Toutes les anomalies, modifications concernant les coordonnées d'un adhérent sont à remonter à Bernard pour mise à jour dans la liste des adhérents.

2. Trouver une solution pérenne à nos problèmes de mails.

La situation actuelle d'un compte mail rattaché à un compte internet « grand-public » d'un adhérent pose plusieurs problèmes d'utilisation :

- L'adresse mail n'est pas pérenne si l'adhérent quitte l'association
- La solution grand-public actuelle ne permet pas les mailings volumineux.

Deux pistes vont être explorées :

- Voir si la société qui héberge notre site internet peut proposer une solution mail adaptée.
- Etudier la solution Google pour les associations

3. RC de l'association et donc responsabilité des membres du CA et du président lors des sorties

L'association a souscrit une assurance responsabilité civile auprès de l'assureur Alliance (contrat n° 42258408).

Le bureau contactera Alliance afin d'obtenir les conditions du contrat.

4. Fonctionnement avec la commission devant rédiger le règlement intérieur

Une première réunion d'échange entre les membres de la commission et les membres du bureau sera organisée le 31 mars prochain à 19h30.

Exceptionnellement, le CA débutera à 18h00 le 31 mars.

5. Site Internet : Section des bateaux à vendre

Une dizaine d'annonces sont actuellement publiées. Une mise à jour de cette rubrique va être faite afin de dépublier les annonces périmées.

6. Questions diverses

Les tarifs partenaires : une actualisation sur les conditions préférentielles offertes par les professionnels identifiés dans la rubrique « Tarifs partenaires » de notre site internet, est en cours.

L'APPAC renouvelle sa cotisation UNAN pour un montant de 200 €.

La réunion du CA du mois d'avril est avancée au 27 avril.